
La Première année d'Histoire de France avec récits.

ATTENTION : CETTE COLLECTION EST TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE À LA CONSULTATION. MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Numéro d'inventaire : 1994.01638

Auteur(s) : Ernest Lavisse

Type de document : livre scolaire

Éditeur : Colin (Armand) et Cie, Librairie classique (Paris)

Mention d'édition : 6ème édition

Imprimeur : Capiomont (E.) et Renault (V.), Paris

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1876

Description : relié; dos toile noir (déchiré) avec étiquette-titre ; cartonnage couvert de papier vert imprimé en noir; page titre déchirée

Mesures : hauteur : 184 mm ; largeur : 110 mm

Notes : -"A l'usage des élèves qui recherchent le Certificat d'études primaires." -"Ouvrage contenant des gravures, des cartes, des questionnaires, des devoirs et un lexique explicatif des mots difficiles." -"Ouvrage adopté par le Ministère de l'Instruction publique pour les bibliothèques scolaires". - Préface de l'auteur page 2. -Période: des Gaulois à 1848 + un "Résumé chronologique de 1848 à 1876". - Éditeur: "Librairie classique Armand Colin et Cie, 1,3,5, rue de Mézières. -Imprimeurs: 6 rue des Poitevins, Paris

Mots-clés : Histoire et mythologie

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Cours moyen-Certificat d'études primaires

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 336

ill.

278

L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

4. Réunion des trois ordres. — Le roi dans une séance solennelle ordonne au Tiers de respecter la distinction des trois ordres et de délibérer à part; le Tiers, excité par Mirabeau, son plus grand orateur, refuse d'obéir (23 juin). Le roi cède. Les ordres privilégiés se réunissent au Tiers-Etat, et les Etats prennent le nom d'*Assemblée constituante* (juillet).

5. Prise de la Bastille. — La Cour a donc été vaincue,

et qu'ils allaient procéder à leurs travaux, comme si tous les députés étaient réunis en Assemblée nationale.

Le gouvernement s'alarme, et fit annoncer une séance royale. Sous prétexte de préparatifs pour cette séance, on fit fermer la salle. Le 20 juin, lorsque les députés se présentèrent, ils la trouvèrent encerclée par des soldats. Bailly, le président du Tiers-Etat, protesta, et se rendit dans une salle de jeu de paume, où tous les députés s'empressèrent de le rejoindre. Il, debout, dans cette vaste



La sécession du jeu de Paume (20 juin 1789).

salle sombre, sans autre ornement que quelques chaises et une table, sur laquelle monta Bailly, les députés firent le serment de ne jamais se séparer, et de se renier partout où les circonstances l'exigeraient, jusqu'à ce que la Constitution du royaume fut établie.

Que se passa-t-il le 23 juin? — Que? — Quels mots prirent les Etats? — Si le roi? — Que firent les privilégiés? Qui avait été vaincu?

L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

279

Elle pense à se venger, fait des préparatifs militaires. Le roi renvoie Necker.

Aussitôt une émeute éclate. Le peuple de Paris s'empare de la forteresse * royale de la Bastille (14 juillet).

Le roi céda encore une fois. Il rappelle Necker, vient à Paris, approuve la création de la garde nationale et prend la cocarde * aux trois couleurs, qui deviennent les couleurs françaises, au lieu de la couleur blanche, qui était celle de la royauté.

6. Nuit du 4 août 1789. — La confiance renait alors: tout n'était pas perdu. En un moment d'enthousiasme, l'Assemblée tout entière vote l'abolition des privilégiés. *L'ancien régime est ainsi aboli du consentement même des privilégiés* (nuit du 4 août 1789) (135^e récit).

7. Journées des 5 et 6 octobre 1789. — Mais en voulant créer le régime nouveau, l'Assemblée nationale rencontre partout des résistances.

Il y avait un malaise général. L'argent se cachaient; le travail s'arrêtait; Paris souffrait de la disette*.

135^e Récr. — **La nuit du 4 août 1789.** — Dans la séance depuis du 4 août, l'Assemblée fut informée que des insurrections éclataient dans beaucoup de provinces. En Provence et dans le Dauphiné, les paysans marchaient par bandes armées, pour piller et incendier les châteaux et les couvents; il fallait des mesures rigoureuses et immédiates pour empêcher ces violences. A cette nouvelle, le vicomte de Noailles monta à la tribune et proposa la répartition* de l'impôt entre tous les Français; le rachat* des droits féodaux, et l'abolition* entière de toutes les servitudes personnelles. Le duc d'Aiguillon appuya la demande du vicomte de Noailles. Les députés se succédèrent bientôt à la tribune*: ceux de la Noblesse sacrifiaient les droits seigneuriaux; ceux du Clergé, sacrifiaient la dîme* ecclésiastique. Chacun à l'envi déposa ses privilégiés.

Une médaille commémorative* en or, fut offerte à Louis XVI, avec le titre de Restaurateur* de la Liberté. L'Assemblée avait fait de la France une seule nation gouvernée par une seule loi; elle avait, dans un moment de dévouement patriotique, fondé l'égalité.

Que veut la Cour? — Quel ministre, ce qui s'est passé dans la nuit du 4 août, est renvoyé? — Que se passe-t-il le 15 juillet 1789? — Dites ce que fait le roi après cette journée. — La confiance crée le régime nouveau? — Qui était l'état de Paris?